

**Arrêté du 23 Ramadhan 1429 correspondant au 23 septembre 2008 portant approbation de la nomenclature des activités d'études et d'ingénierie du secteur des travaux publics soumises à agrément.**

Le ministre des travaux publics,

Vu le décret n° 68-652 du 26 décembre 1968, modifié et complété, fixant les conditions dans lesquelles les personnes privées peuvent conclure des contrats ou marchés d'études avec les services du ministère des travaux publics et de la construction;

Vu le décret présidentiel n° 2007-173 du 18 Joumada El Oula 1428 correspondant au 4 juin 2007, modifié, portant nomination des membres du Gouvernement;

Vu le décret exécutif n° 2000-327 du 27 Rajab 1421 correspondant au 25 octobre 2000 fixant les attributions du ministre des travaux publics;

Arrête :

Article 1er. - En application des dispositions de l'article 7 du décret n° 68-652 du 26 décembre 1968, modifié et complété, susvisé, est approuvée la nomenclature des activités d'études et d'ingénierie du secteur des travaux publics soumises à agrément, annexée au présent arrêté.

Art. 2. - Le présent arrêté sera publié au Journal officiel de la République algérienne démocratique et populaire.

Fait à Alger, le 23 Ramadhan 1429 correspondant au 23 septembre 2008.

Amar

GHOU.L.

**A N N E X E**

**NOMENCLATURE DES ACTIVITES D'ETUDES ET D'INGENIERIE  
DU SECTEUR DES TRAVAUX PUBLICS SOUMISES A AGREMENT**

---

CODE	ACTIVITE
01	Disciplines fondamentales
0101	Géologie
0102	Géotechnique
0103	Mécanique des sols
0104	Hydrogéologie et hydrologie

---

-----!  
-----  
0105 ! Topographie  
-----!  
-----  
0106 ! Mécanique des roches  
-----!  
-----  
0107 ! Fondations spéciales d'ouvrages de travaux publics  
-----!  
-----  
0108 ! Structures des ouvrages  
-----!  
-----  
0109 ! Economie des transports  
-----!  
-----  
-----  
02 ! Etudes générales  
-----!  
-----  
0201 ! Etude de faisabilité  
-----!  
-----  
0202 ! Etudes de schéma directeur des infrastructures routières et autoroutières  
-----!  
-----  
0203 ! Etudes d'exploitation et/ou d'entretien des infrastructures routières  
-----!  
-----  
0204 ! Etudes d'exploitation et/ou d'entretien des infrastructures autoroutières  
-----!  
-----  
0205 ! Etudes de schéma directeur des infrastructures maritimes  
-----!  
-----  
0206 ! Etudes de schéma directeur des infrastructures aéroportuaires  
-----!  
-----  
0207 ! Etudes de trafic routier  
-----!  
-----  
0208 ! Etudes de trafics maritime et portuaire  
-----!  
-----  
0209 ! Etudes de capacités des infrastructures aéroportuaires  
-----!  
-----  
0210 ! Elaboration de banques de données (infrastructures routières, maritimes  
! et aéroportuaires)  
-----!  
-----  
0211 ! Etudes économiques et financières  
-----!  
-----  
0212 ! Etudes des prix  
-----!  
-----  
0213 ! Etudes d'organisation et de gestion des projets

```

-----!-----
-----
0214 ! Audit technique et conseils
-----!-----
-----
0215 ! Etudes de tarification et de péage
-----!-----
-----
0216 ! Etudes d'aménagement paysager et d'embellissement des infrastructures de
travaux
! publics
-----!-----
-----
0217 ! Etudes d'esthétique des ouvrages de travaux publics
-----!-----
-----
0218 ! Etudes parasismiques
-----!-----
-----
0219 ! Elaboration de catalogues et/ou guides techniques (infrastructures
routières,
! maritimes et aéroportuaires)
-----!-----
-----
0220 ! Elaboration des cahiers de prescriptions spéciales (C.P.S)
! Elaboration des cahiers de prescriptions communes (C.P.C)
-----!-----
-----
0221 ! Etudes de recherche appliquée
-----!-----
-----
03 !
! Règlements techniques
-----!-----
-----
0301 ! Elaboration des règlements techniques relatifs à la conception et à
l'aménagement
! des routes
-----!-----
-----
0302 ! Elaboration des règlements techniques relatifs aux ouvrages d'art
-----!-----
-----
0303 ! Elaboration des règlements techniques relatifs à l'entretien routier
-----!-----
-----
0304 ! Elaboration des règlements techniques relatifs à l'entretien des chaussées
! aéroportuaires
!
-----!-----
-----
04 !
! Etudes des infrastructures routières
-----!-----
-----
0401 ! Etudes de conception et d'aménagement des routes et voies express
-----!-----
-----
0402 ! Etudes d'entretien des routes

```



-----!  
-----  
0602 ! Etudes d'ouvrages en béton précontraint  
-----!  
-----  
0603 ! Etudes d'ouvrages métalliques (y compris autoponts)  
-----!  
-----  
0604 ! Etudes d'ouvrages mixtes (béton-acier)  
-----!  
-----  
0605 ! Etudes de confortement et/ou de réhabilitation d'ouvrages  
-----!  
-----  
0606 ! Etudes d'ouvrages de soutènement à hauteur inférieure à 9 mètres  
-----!  
-----  
0607 ! Etudes de passerelles  
-----!  
-----  
0608 ! Etudes d'ouvrages submersibles  
-----!  
-----  
0609 ! Etudes d'ouvrages d'assainissement  
-----!  
-----  
0610 ! Etudes de passages souterrains  
-----!  
-----  
0611 ! Etudes de passages souterrains pour piétons  
-----!  
-----  
07 ! Etudes d'ouvrages d'art non courants  
-----!  
-----  
0701 ! Etudes de ponts en encorbellement  
-----!  
-----  
0702 ! Etudes de ponts à haubans  
-----!  
-----  
0703 ! Etudes de ponts suspendus  
-----!  
-----  
0704 ! Etudes de ponts poussés  
-----!  
-----  
0705 ! Etudes de viaducs  
-----!  
-----  
0706 ! Etudes de murs de soutènement à hauteur supérieure ou égale à 9 mètres  
-----!  
-----  
0707 ! Etude de tunnels  
-----!  
-----  
08 ! Etudes des infrastructures maritimes

-----!  
-----  
0801 ! Etudes de conception et d'aménagement des infrastructures maritimes  
-----!  
-----  
0802 ! Etudes de signalisation maritime  
-----!  
-----  
0803 ! Etudes de confortement des ouvrages maritimes  
-----!  
-----  
0804 ! Etudes d'ouvrages de protection des côtes  
-----!  
-----  
0805 ! Etudes géotechnique et de sédimentologie  
-----!  
-----  
0806 ! Etudes d'hydraulique maritime  
-----!  
-----  
0807 ! Etudes de construction et de réhabilitation des infrastructures de  
signalisation  
! maritime  
-----!  
-----  
0808 ! Bathymétrie  
-----!  
-----  
0809 ! Etudes de ports et d'ouvrages maritimes sur modèle réduit  
-----!  
-----  
0810 ! Etudes d'ensablement  
-----!  
-----  
0811 ! Etudes de dragage et de déroctage (roches et explosifs sous-marins)  
-----!  
-----  
0812 ! Etudes d'ouvrages portuaires  
-----!  
-----  
!  
09 ! Etudes des infrastructures aéroportuaires  
-----!  
-----  
0901 ! Etudes de conception et d'aménagement des infrastructures aéroportuaires  
-----!  
-----  
0902 ! Etudes de renforcement et réhabilitation des infrastructures aéroportuaires  
-----!  
-----  
0903 ! Etudes d'ouvrages de protection des infrastructures aéroportuaires  
-----!  
-----  
!  
10 ! Assistance technique à maîtrise d'ouvrages  
-----!  
-----  
1001 ! Assistance technique à maîtrise d'ouvrages dans les travaux routiers

```

-----!-----
-----
1002 ! Assistance technique à maîtrise d'ouvrages dans les travaux autoroutiers
-----!-----
-----
1003 ! Assistance technique à maîtrise d'ouvrages dans les travaux d'ouvrages d'art
! courants
-----!-----
-----
1004 ! Assistance technique à maîtrise d'ouvrages dans les travaux d'ouvrages d'art
non
! courants
-----!-----
-----
1005 ! Assistance technique à maîtrise d'ouvrages dans les travaux
d'infrastructures
! maritimes
-----!-----
-----
1006 ! Assistance technique à maîtrise d'ouvrages dans les travaux
d'infrastructures
! aéroportuaires
-----!-----
-----
1007 ! Assistance technique à maîtrise d'ouvrages dans les travaux de signalisation
! routière
-----!-----
-----
1008 ! Assistance technique à maîtrise d'ouvrages dans les travaux de signalisation
! maritime
-----!-----
-----
1009 ! Assistance technique à maîtrise d'ouvrages dans les études d'ouvrages de
travaux
! publics
!
-----
-----
11 ! Etudes des infrastructures ferroviaires
-----!-----
-----
1101 ! Etudes générales de transport ferroviaire
-----!-----
-----
1102 ! Etudes de faisabilité des infrastructures ferroviaires
-----!-----
-----
1103 ! Etudes de tracé de chemin de fer et de desserte ferroviaire
-----!-----
-----
1104 ! Etudes d'électrification
-----!-----
-----
1105 ! Etudes de lignes à grande vitesse
-----!-----
-----
1106 ! Etudes de gares
-----!-----
-----

```

1107 ! Etudes de signalisation et communication ferroviaire

1108 ! Etudes d'impact sur l'environnement

12 ! Expertises

1201 ! Expertise des infrastructures routières

1202 ! Expertise des infrastructures autoroutières

1203 ! Expertise des infrastructures maritimes et portuaires

1204 ! Expertise des infrastructures de signalisation maritime

1205 ! Expertise des infrastructures aéroportuaires

1206 ! Expertise des infrastructures des ouvrages d'art courants

1207 ! Expertise des infrastructures des ouvrages d'art non courants

1208 ! Etudes d'auscultation et de diagnostic des infrastructures maritimes  
! et portuaires

1209 ! Etudes d'auscultation et de diagnostic des infrastructures de signalisation  
! maritime

1210 ! Etudes d'auscultation et de diagnostic des infrastructures aéroportuaires